

Nouvelles aires urbaines : L'influence des villes-centre renforcée en Languedoc-Roussillon sous l'effet de la densification et de la recomposition des pôles urbains

Bernard TAILHADES - Insee

Les aires urbaines, constituées de leur pôle et de leur couronne, se sont sensiblement développées, en population et en superficie. En Languedoc-Roussillon, ce développement résulte d'une extension géographique mais surtout, et c'est une des caractéristiques de la région, d'une densification des populations à proximité des villes centre des douze grandes aires urbaines.

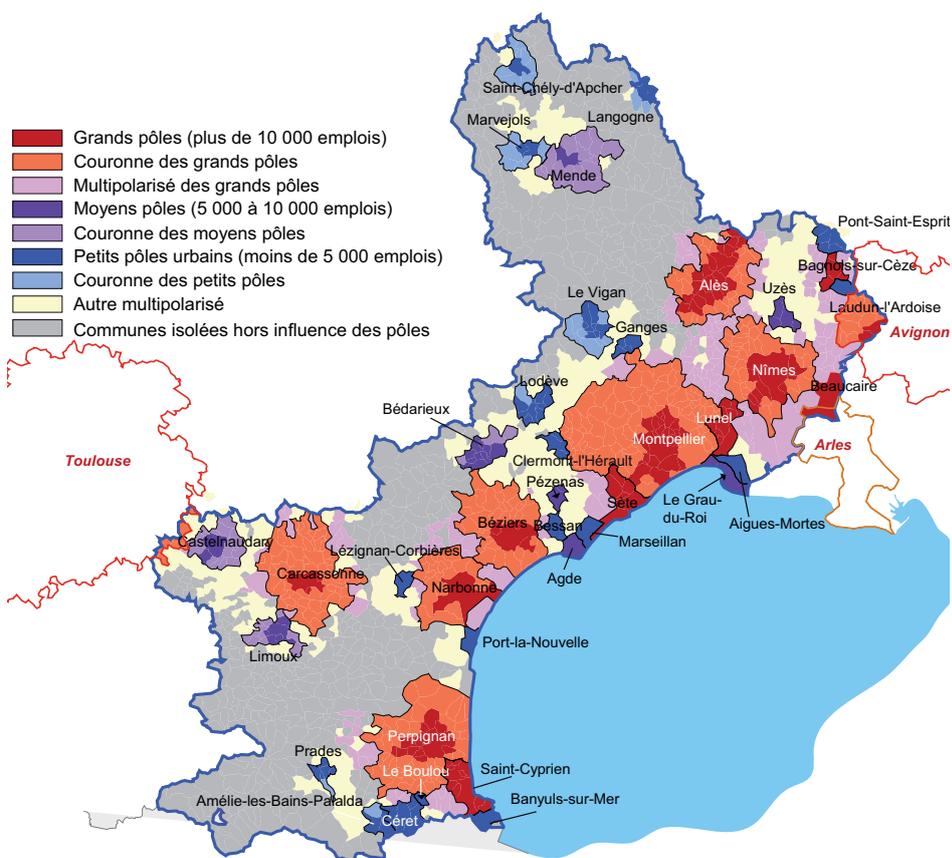
Au total, de 1999 à 2008, la superficie de l'espace des douze grandes aires urbaines a cru de 49 % en superficie et de 38 % en population. Cet espace des douze grandes aires urbaines représente désormais 78 % de la population, soit deux millions d'habitants et 34 % de la superficie régionale.

Douze grandes aires urbaines, moteurs démographiques de la région, qui comptent désormais deux millions d'habitants

Avec 2 421 500 habitants en 2008, les aires urbaines constituent un espace rassemblant 94 % de la population de la région, ce qui est comparable au reste de la province. Par contre, ce territoire d'influence des villes s'étend sur une superficie de moindre importance dans la région (59 % contre 73 %). Cet espace, géographiquement plus restreint, est aussi plus dense en population que dans les autres régions.

Au sein du zonage en aires urbaines, on dénombre 12 grandes aires urbaines, c'est-à-dire celles dont le pôle compte plus de 10 000 emplois. Aux communes de ces 12 grandes aires s'ajoutent quelques communes de la région, rattachées à trois grandes aires urbaines hors région (Toulouse, Arles et Avignon). Au total, 2 005 700 de personnes vivent dans l'espace de ces grandes aires urbaines (*en rouge, orange et rose sur la carte 1*), ce qui représente 78 % de la population. Les noyaux urbains de ces grandes aires, appelés grands pôles urbains ou unités urbaines (*en rouge*) concentrent près de la moitié de la population ; avec près de 600 habitants au km², la densité y est 6 fois supérieure à celle de l'ensemble du territoire régional (94).

Carte 1 - Languedoc-Roussillon zonage en aire urbaine 2010



Source : Insee, zonage en aire urbaine 1999 et 2010, recensements de la population 1999 et 2008
© IGN2009

Tableau 1 - Rang de classement au sein des aires urbaines de France métropolitaine en termes de population en 2008 et 1999 des grandes aires urbaines de la région Languedoc-Roussillon

id_au	Libellé de l'aire urbaine en 2010	Population 2008 (périmètre 2010)	Population 1999 (périmètre 1999)	Evolution en nombre	Evolution en %	Rang 2008	Rang 1999
015	Montpellier	536 600	457 900	78 700	17	15	15
031	Perpignan	296 100	231 800	64 300	28	31	36
040	Nîmes	246 300	218 900	27 400	13	40	38
053	Béziers	157 700	123 000	34 700	28	53	57
078	Alès	109 600	86 100	23 500	27	78	89
092	Carcassonne	95 400	78 900	16 500	21	92	95
101	Narbonne	87 800	68 200	19 600	29	101	105
102	Sète	87 400	66 200	21 300	32	102	109
148	Saint-Cyprien	49 300	16 700	32 500	195	148	221
153	Lunel	46 900	28 600	18 300	64	153	186
200	Beaucaire	28 800	26 400	2 400	9	197	189
240	Bagnols-sur-Cèze	22 600	22 600	0	0	219	206

Source : Insee, zonage en aire urbaine 1999 et 2010, recensements de la population 1999 et 2008

Entre 1999 et 2008, la population de l'espace des grandes aires urbaines a fortement augmenté : + 550 000 habitants, soit + 38 % (+ 3,6 % par an). Sur la même période, l'espace des grandes aires urbaines de France métropolitaine a augmenté de + 16,3 % (+ 1,7 % par an).

La croissance démographique de ces grandes aires urbaines dépasse à elle seule toute la croissance démographique de la région (+ 290 000 habitants entre 1999 et 2008). A l'opposé, la population régionale des petites aires urbaines et du milieu rural a diminué de - 280 000 habitants.

Ce fort accroissement élève le rang de la plupart des grandes aires urbaines du Languedoc-Roussillon, au sein de la France métropolitaine : Perpignan devient la 31^{ème} aire urbaine (36^{ème} en 1999), Béziers 53^{ème} (57), Carcassonne 92^{ème} (95), Narbonne 101^{ème} (105) et Sète 102^{ème} (109). Montpellier reste la 15^{ème} aire urbaine et Nîmes est 40^{ème} (38^{ème} en 1999).

L'influence de la ville centre renforcée

Ce qui est spécifique à la région, réside dans le fait que l'augmentation de la population des grandes aires urbaines se situe surtout autour de leur pôle urbain, zone d'influence de la ville centre. Si le développement des grandes aires urbaines en France repose d'abord sur l'extension de la périurbanisation, en revanche c'est davantage le phénomène de densification (plus d'habitants dans le pôle) et de recomposition des pôles (extension du pôle sur la couronne périurbaine) qui est à l'œuvre dans la région.

Sur les + 550 000 habitants supplémentaires qui résident dans l'espace des grandes aires urbaines de la région, + 336 000 sont localisés dans un pôle urbain, à proximité ou dans la ville centre. La population de presque toutes les aires urbaines de la région augmente de façon importante, surtout dans leur pôle urbain. Ce phénomène de développement interne, beaucoup plus fort dans la région qu'ailleurs en métropole, est très marqué dans l'aire urbaine de Montpellier, dont le pôle est passé de 11 communes en 1999 à 22 communes en 2008.

La polarisation de l'emploi explique en grande partie ce développement des pôles urbains. Les pôles urbains concentrent de nombreux emplois, attirant notamment les nouveaux arrivants, dont plus de la moitié sont actifs et qui constituent l'essentiel de l'apport démographique de la région. La polarisation de l'emploi est vraisemblablement renforcée par un effet d'entraînement : pour satisfaire les besoins des personnes présentes sur le territoire (nouveaux résidents et touristes), l'économie régionale voit se développer de nombreux emplois de la sphère présente (hôtellerie, restauration, administration, écoles, hôpitaux, construction de logements, commerces de détail, supermarchés...). L'utilisation d'espaces urbains disponibles pour la construction de logements, notamment les friches agricoles, les reconversions de terres agricoles (vignes notamment), les friches industrielles, facilite sans doute ce développement dans les villes centre et à proximité.

Entre 1999 et 2008, la superficie de l'espace des grandes aires urbaines (*rouge, orange et rose sur la carte 1*), y compris les communes multipolarisées, s'est accrue de 49 %, par extension territoriale, aussi appelée recomposition entre pôle et couronne périurbaine. Alors qu'en 1999, il occupe près d'un quart du territoire, sa superficie s'étend sur plus d'un tiers en 2008.

Tableau 2 - Décomposition de la croissance démographique des grandes aires urbaines

	Densification (en %)	Extension (en %)
Montpellier	78	22
Perpignan	55	45
Nîmes	82	18
Béziers	48	52
Alès	39	61
Carcassonne	55	45
Narbonne	54	46
Sète	54	46
Saint-Cyprien	16	84
Lunel	30	70
Beaucaire	100	0
Bagnols-sur-Cèze	/	/
Total :	56	44

Note de lecture : l'accroissement de la population de l'aire urbaine de Montpellier (+ 78 700 habitants), est principalement lié à un phénomène de densification (78%) et dans une moindre mesure (22%) à une extension de son périmètre.

Source : Insee, zonage en aire urbaine 1999 et 2010, recensements de la population 1999 et 2008

Tandis que la croissance de la population des grands pôles urbains de province s'élève à 9 %, elle atteint 36 % dans la région (+ 336 000 habitants). Elle est donc particulièrement marquée et liée au fait que le pôle urbain s'étend sur ce qui était auparavant une couronne périurbaine. Ce phénomène de recomposition est marqué à Montpellier et à Nîmes, en plus de la densification de leur pôle. La croissance démographique de l'aire urbaine de Perpignan repose essentiellement sur la densification du pôle.

Tableau 3 - Décomposition de la croissance démographique entre pôle et couronne

	Pôle		Couronne	
	Densification (en %)	Extension (en %)	Densification (en %)	Extension (en %)
Montpellier	50	72	29	- 51
Perpignan	30	10	24	35
Nîmes	38	50	44	- 32
Béziers	11	8	37	44
Alès	26	39	13	22
Carcassonne	25	13	30	32
Narbonne	23	0	32	46
Sète	54	46	0	0
Saint-Cyprien	16	84	0	0
Lunel	30	70	0	0
Beaucaire	100	0	0	0
Bagnols-sur-Cèze	/	/	/	/
Total :	33	42	23	2

Note de lecture : l'accroissement de la population de l'aire urbaine de Montpellier (+ 78 700 habitants), est lié au développement de son pôle urbain (50 % par densification du pôle et 72 % par extension du pôle sur l'ancienne couronne) et à la densification de la couronne périurbaine (29 %). L'extension de la couronne contribue pour 21 %, mais l'extension du pôle sur la couronne contrebalance cette contribution (21 - 72 = - 51 %). Au total, l'évolution du pôle contribue pour 122 % et celle de la couronne pour - 22 %

Source : Insee, zonage en aire urbaine 1999 et 2010, recensements de la population 1999 et 2008

Un espace périurbain dense et moins étendu qu'en province

L'espace périurbain, qui comprend la couronne des grands pôles (*orange*) et les communes multipolarisées des grandes aires (*rose*), rassemble 737 000 habitants et 28 % de la population régionale. A l'intérieur des couronnes des grandes aires urbaines, la densité de la population est relativement élevée. Elle atteint 110 habitants au km² contre 69 pour l'ensemble des couronnes des grandes aires urbaines en province. Si les couronnes périurbaines des grandes aires urbaines sont plus denses qu'en province, en revanche elles sont moins étendues (17 % de la superficie régionale contre 26 %). Au final, 21 % de la population régionale y réside, ce qui est comparable à l'ensemble de la province.

Étalement périurbain moins fort qu'en province mais bien réel

La croissance démographique de l'espace périurbain de la région (+ 41 %) est un peu inférieure à celle de la province (+ 44 %) entre 1999 et 2008. L'augmentation de la superficie de ce territoire (+ 52 %) confirme la poursuite de l'étalement urbain.

Le faible niveau de la part de l'extension dans la croissance démographique de l'ensemble des couronnes des grandes aires urbaines est en fait lié à la densification des pôles et à la recomposition de l'espace entre pôle et couronne périurbaine : ce qui était auparavant couronne périurbaine s'est densifié et est devenu pôle urbain. Le gain de population enregistré dans l'ensemble des pôles se fait donc aux dépens des couronnes périurbaines. La recomposition entre couronne et pôle est particulièrement forte dans les aires urbaines de Montpellier et de Nîmes.

Petites et moyennes aires urbaines : 11 % de la population

Le territoire urbain du Languedoc-Roussillon compte 8 aires de taille moyenne (5 000 à 10 000 emplois, en *mauve sur la carte 1* dont Agde, Castelnaudary). Ces aires moyennes regroupent 5 % de la population et ont une densité comparable à celui de la province (110 contre 103 habitants au km²).

Les 19 petites aires (1 500 à 5 000 emplois dont Céret, Ganges par exemple) représentent 6 % de la population régionale (*en bleu sur la carte 1*). Elles constituent un maillage équilibré, à proximité des plus grandes aires. Leur population est essentiellement concentrée dans la commune pôle pour une densité un peu plus élevée qu'en moyenne de province (105 contre 96 habitants au km²). Une particularité concerne l'aire de Langogne, qui polarise des communes situées dans la région de Rhône-Alpes.

Autre communes multipolarisées : 5 % de la population

En plus des communes multipolarisées par les grandes aires urbaines, d'autres communes sont multipolarisées. A la périphérie des aires urbaines, ces communes multipolarisées (*jaune clair*) représentent 5 % de la population et enregistrent une densité de même niveau qu'en province (33 habitants au km²).

Communes isolées : 6 % de population pour 40% du territoire

Le reste du territoire du Languedoc-Roussillon (*gris clair*), plutôt situé dans l'arrière pays, est constitué de communes isolées hors influence des pôles. Sa superficie s'étend sur 40 % du territoire régional et représente 6 % de la population. On y enregistre une densité relativement basse, 14 habitants au km², plus faible qu'en province (20 habitants au km²).

Densification marquée et recomposition dans l'aire urbaine de Montpellier

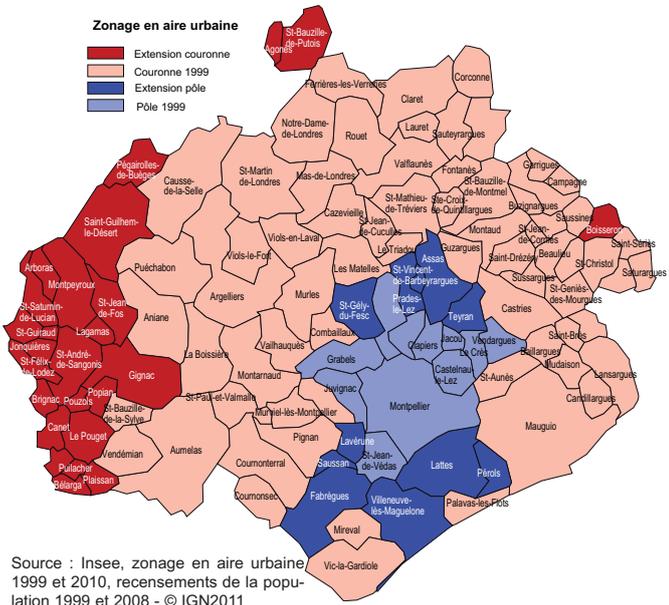
Parmi l'ensemble des grandes aires de la région, celle de Montpellier, avec 536 600 habitants, est la plus impor-

tante et se situe au 15^{ème} rang des grandes aires urbaines de Métropole. Au cours de la dernière décennie, sa population s'est accrue de 17,2 % et sa superficie de 18 %. L'accroissement de population est fortement lié à la densification de l'aire urbaine, qui représente 78 % de l'évolution de la population.

Le pôle urbain a connu une forte extension (*en bleu foncé sur la carte 2* : + 57 000 personnes), notamment avec le rattachement de communes situées au sud, telles Lattes (16 000 habitants), Pérols (8 500 habitants), Villeneuve les Maguelonne (8 800 habitants) et au nord, Saint-Gély-du-Fesc (8 500 habitants) ou Teyran (4 300 habitants).

Cette recomposition du pôle s'est faite aux dépens de la couronne : elle a perdu - 56 700 habitants au profit du pôle urbain (*bleu foncé*), ce qui représente 72 % de l'augmentation de la population de l'aire urbaine entre 1999 et 2008. La couronne s'est étendue vers l'ouest (*rouge*), gagnant + 16 500 habitants (21 %) le long de l'autoroute A75, avec l'intégration de communes telles que Gignac (5 200 habitants), Saint-André-de-Sangonis (5 000 habitants). Au total la couronne perd - 40 200 habitants, soit - 51 % de l'augmentation de population de l'aire urbaine. La population ainsi gagnée n'a pas compensé la baisse engendrée par les communes absorbées par le pôle urbain.

**Carte 2 - Grande aire urbaine de Montpellier
Zonage 1999 et extension 2010**

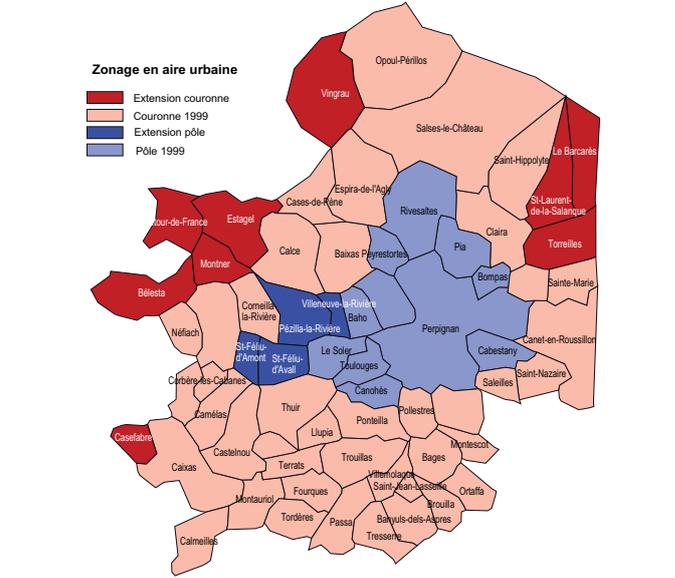


Densification et extension de l'aire urbaine de Perpignan

Avec 296 100 habitants, l'aire urbaine de Perpignan est en deuxième position au niveau régional. De la 36^{ème} place des grandes aires urbaines en 1999, elle passe à la 31^{ème} en 2008. Sa croissance au cours des dix dernières années s'élève à près de + 28 %, dont plus de la moitié résulte de la densification. La superficie de l'aire

urbaine de Perpignan s'est accrue de + 38 %. Le pôle urbain a rattaché quatre communes situées à l'ouest (*bleu foncé sur la carte 3*) dont Pezilla-la-Rivière (3 100 habitants), Saint-Féliu-d'Avall (2 400 habitants). Son évolution démographique est en grande partie liée à sa densification. La couronne périurbaine est en forte expansion, malgré la perte des communes d'Alénya, de Théza et de Corneilla-del-Vercol, qui font partie de la nouvelle grande aire de Saint-Cyprien. En effet, 9 communes sont intégrées dans cette couronne (rouge) dont les plus importantes sont Torreilles (3 100 habitants), Saint-Laurent-de-la-Salanque (8 500 habitants) et Le Barcarès (4 000 habitants).

**Carte 3 - Grande aire urbaine de Perpignan
Zonage 1999 et extension 2010**

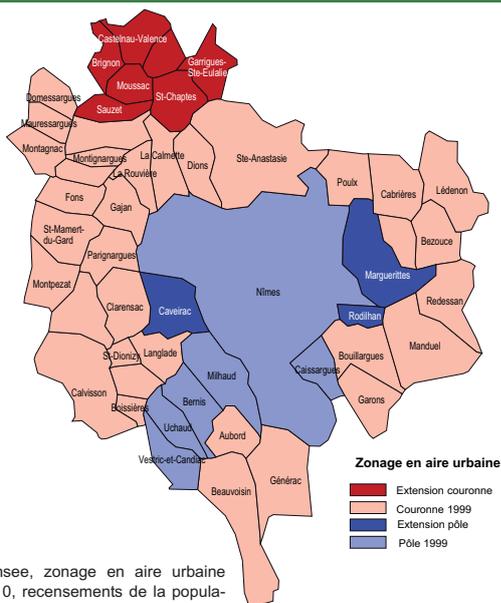


Densification marquée de l'aire urbaine de Nîmes

En 2008, l'aire urbaine de Nîmes compte 246 300 habitants et se situe au 40^{ème} rang des grandes aires urbaines. Depuis 1999, son évolution a été moins marquée que la plupart des autres grandes aires urbaines de la région. L'augmentation démographique a été de + 12,5% et l'accroissement de sa superficie a été de + 10%. En Languedoc-Roussillon, l'aire de Nîmes est celle dont la croissance de population est la plus liée à la densification de son territoire (à 82 % contre 56 % en moyenne régionale).

Le pôle a connu une extension relativement importante (*carte 4*), avec le rattachement des communes de Marguerittes (8 700 habitants), de Rodilhan (2 500 habitants) et de Caveirac (3 700 habitants). Cette extension du pôle s'est effectuée aux dépens de la couronne, dont la croissance repose essentiellement sur la densification et ceci, malgré le rattachement de 7 communes situées au nord (Saint-Chaptes, Sauzet, Moussac...)

Carte 4 - Grande aire urbaine de Nîmes Zonage 1999 et extension 2010



Source : Insee, zonage en aire urbaine 1999 et 2010, recensements de la population 1999 et 2008 - © IGN2011

Une nouvelle aire urbaine : Saint-Cyprien

Le recensement de 2008 et le nouveau zonage en aire urbaine de 2010 a permis la classification en unité urbaine des communes dont Saint-Cyprien est la ville centre. En 2008, la nouvelle grande aire de Saint-Cyprien compte 49 300 habitants. Cette grande aire n'est constituée que d'un pôle, sans couronne. Parmi les communes de l'unité urbaine, figure la ville centre (10 550 habitants), celles d'Argelès-sur-Mer (10 055 habitants) et d'Elne (7 580 habitants).

Encadré 1

Le zonage en aires urbaines 2010

Le zonage en aires urbaines vient d'être actualisé

Avec le recensement de la population de 2008, le zonage en aires urbaines, défini à partir des déplacements entre le lieu de résidence et le lieu de travail, a été actualisé. Dans ces nouvelles limites 32 aires structurent le territoire du Languedoc-Roussillon.

Le zonage en aires urbaines 2010 a pour objectif d'avoir une vision des aires d'influences des villes (au sens des agglomérations, ou unités urbaines) sur le territoire. Ce nouveau zonage est basé sur les données du recensement de population 2008 et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile travail.

La méthode d'élaboration de ce nouveau zonage consiste dans un premier temps à retenir les unités urbaines de plus de 1 500 emplois qualifiés de pôles. Parmi ceux-ci, on distingue les grands pôles urbains (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les moyens pôles (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

La seconde étape consiste à définir les couronnes des grands pôles urbains, c'est à dire l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci par un processus itératif.

L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « grande aire urbaine ».

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs. On définit le concept de communes multipolarisées des grandes aires comme les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans attendre ce seuil avec une seule d'entre elles.

L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constituent l'espace périurbain.

On définit par ailleurs les couronnes des moyens pôles et des petits pôles de la même manière que les couronnes des grands pôles.

L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé « moyenne aire » et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne « petite aire ».

Parmi les communes non présentes dans les grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine les « autres communes multipolarisées » dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires.

Les communes restantes sont nommées « communes hors influence des pôles »

On dénombre ainsi sur le territoire métropolitain 230 grandes aires urbaines, 126 moyennes aires et 415 petites aires.

Encadré 2 - Décomposition de l'évolution des grandes aires entre densification et extension territoriale

Pour mesurer l'évolution des grandes aires urbaines, la méthode de zonage élaborée en 2010 est appliquée aux données des recensements de la population de 1999 et 2008.

Pour chacune des grandes aires urbaines, les évolutions de sa population sur la période 1999-2008 sont décomposées selon les effets d'extension territoriale et de densification, deux formes d'accroissement de l'emprise territoriale de la ville :

- l'effet d'extension territoriale est lié au fait que des actifs viennent travailler de plus loin dans les pôles urbains : il est mesuré par le nombre d'habitants en 1999 dans les nouvelles communes rattachées à l'aire ;
- l'effet de densification apparaît lorsque des territoires déjà sous influence urbaine gagnent en population : il est mesuré par l'accroissement de la population entre 1999 et 2008 à périmètre constant (celui de 2010).

Pour pouvoir comparer ensuite les aires entre elles, malgré leur différence de tailles, les effets calculés sont rapportés à la population en 1999 dans le périmètre initial.

Pour en savoir plus

Publications nationales

- « Le nouveau zonage en aires urbaines en 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes » - Brutel C. et Lévy D., *Insee Première n° 1374, octobre 2011.*
- « Le découpage en unités urbaines de 2010 - L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie » - Clanché F. et Rascol O., *Insee Première n° 1364, août 2011.*
- « Recensement de la population 1999 - Les formes de croissance urbaine » - Bessy-Pietri P., *Insee Première n° 701, mars 2000.*
- « Le zonage en aires urbaines en 1999 - 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines » - Bessy-Pietri P. et Sicamois Y., *Insee Première n° 765, avril 2001.*
- « Mesure et caractéristiques de la croissance urbaine », *Économie et statistique n° 336, janvier 2001.*